



DELIBERATION N° 12/2023

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ADAT
ET GRAND BESANCON METROPOLE**

Réunion du 20 juin 2023



Membres en exercice	20
Membres présents	14
Pouvoirs	2
Votes :	
Pour	16
Contres	0
Abstentions	0

Envoyé en préfecture le 22/06/2023

Reçu en préfecture le 22/06/2023

Publié le

ID : 025-200066264-20230620-D12_2023-DE



Le Conseil d'administration de l'Agence départementale d'appui aux territoires, convoqué le 12 juin 2023, s'est réuni le 20 juin 2023 à 10h30 à Besançon (Amphithéâtre de Fort Griffon), sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, Présidente de l'ADAT.

Etaient présents les membres de l'Agence suivants :

Gabriel BAULIEU, Olivier BILLOT, Elisabeth BROSSARD, Damien CHARLET, François CUCHEROUSET, Raphaël KRUCIEN, André-Marie DEPOUTOT, Géraldine LEROY, Patricia LIME-VIEILLE, représentant M. Thierry VERNIER, Thierry MAIRE DU POSET, Charles PIQUARD, Michel VIENET, Martine VOIDEY

Etaient excusés les membres de l'Agence suivants :

Marie-Noëlle BIGUINET, Marie-France BOTTARLINI, Pierre CONTOZ, Marie-Laure DALPHIN, Patrick GENRE, Géraldine TISSOT-TRULLARD qui donne pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET, Daniel PERRIN, qui donne pouvoir à Madame la Présidente, Thierry VERNIER représenté par Mme Patricia LIME-VIEILLE.

La Présidente,

VU le code général des collectivités territoriales,

La précédente convention 2020-2022 qui fixait les périmètres respectifs d'intervention des deux entités et la contribution à l'ADAT de Grand Besançon métropole et de ses communes est arrivée à son terme.

Il est proposé de renouveler cette convention en apportant les ajustements suivants :

- Reformulation ou précision des périmètres respectifs
- Etendre la durée de la convention d'une période de 3 à 4 ans
- Renforcer la collaboration entre les 2 structures avec le principe de 2 rencontres par an entre les services.

Les membres du Conseil d'administration après en avoir délibéré,

DECIDENT à l'unanimité le renouvellement de la convention de partenariat avec Grand Besançon Métropole pour la période 2023-2026.

La Présidente de l'ADAT,

Christine BOUQUIN

